

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2024

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Raphaël COTE, Gérald BESANCON, Carole FAIVRE, Thierry ROCHE, Florian CASEAUX, Benjamin PETOT, Amandine MARCHIONINI, Damien SARTORIS,

Absent : Félicien JOUHAM

Secrétaire de séance : Carole FAIVRE

Le quorum est atteint Le compte rendu du conseil municipal du 01/02/2024 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Point restaurant

Une réunion avec la commission de recrutement de la Communauté de Communes s'est réunie. Le dossier de Monsieur et Madame ECOIFFIER ressort à l'unanimité.

L'ouverture est prévue le 1^{er} septembre prochain. Une lettre d'engagement a été signée. Monsieur ECOIFFIER est le cuisinier du restaurant « LA GRANGE » à SIROD et son épouse est second de cuisine au restaurant « LE REPERE » à CHAMPAGNOLE.

Des travaux dans l'auberge sont à finir : changement des huisseries, maçonnerie et barrière.

Les futurs restaurateurs ne loueront pas l'appartement. La Mairie va par conséquent procéder à sa mise en location.

2/ RPQS

En 2023, la commune a consommé 3536 m³ d'eau de moins qu'en 2022, malgré 4 abonnements de plus, soit une diminution des recettes de 2260 € par rapport à l'année dernière, soit un total de recette de 51430 €.

Malgré la fuite de fin d'année le rendement est passé de 67 à 68 %. Les pertes sont de 14 256 m³.

Le conseil municipal vote le rapport du RPQS à l'unanimité.

3/ Eclairage public

Enedis a réalisé une étude sur un an concernant l'éclairage public :

*en 2022 : consommation de 26 996,88 kWh

*en 2023 : consommation de 11 511,65 kWh

Soit une économie de 3 050,00 €

4/ Vente de bois de chauffage

Suite à l'ouverture des plis cacheté du 19 février 2024, les lots sont attribués comme suit :

*parcelle ZB n° 67 : GAEC DU TAMBEAU, Messieurs CASEAUX Florian et Mickaël offre un prix de 7 € le stère

*parcelle ZB n° 45 : SAM SARL, Monsieur Alexandre MARSAUD, offre un prix de 10,50 € le stère (2 lots)

*parcelle ZC n° 51 : GAEC DU TAMBEAU, Messieurs CASEAUX Florian et Mickaël offre un prix de 7 € le stère

*parcelle ZB, n° 66 : SAM SARL, Monsieur Alexandre MARSAUD, offre un prix de 11,50 € le stère

*parcelle ZB n° 46 : Monsieur Michel ROCHE offre un prix de 7 € le stère

Le conseil vote cette attribution des lots à l'unanimité.

5/ Demande de location de terrain

Monsieur et Madame BARDET, qui élèvent plusieurs espèces de volailles empiètent sur le terrain communal. Ils demandent à régulariser la situation et à louer ce terrain à la commune.

Le conseil décide de ne pas leur louer le terrain et leur demandé de se mettre en conformité avec les limites de leur propriété et avec la réglementation en vigueur.

6/ Changement de grade

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le changement de grade de Véronique. Elle passe de rédacteur principal de 2^{ème} classe à 1^{ère} classe à compter du 01/05/2024.

7/ Poste de secrétaire

Véronique part à la retraite le 1^{er} novembre 2024.

Le recrutement a été lancé avec le centre de gestion. Deux candidatures ont été reçues, dont une candidate exerçant déjà à la mairie de Cuvier pour une durée de 20H/ semaine.

La Maire propose donc un contrat de 10H/semaine du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2024 afin qu'elle puisse voir les particularités liées au poste de secrétaire de Mairie de la commune.

Elle commencerait à plein temps à partir du 1^{er} août.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de recrutement à partir du 1^{er} mai pour 10h/semaine.

1 abstention 9 pour, la résolution est donc adoptée.

8/ Vestiaire de foot

L'appel d'offre a été lancé.

Olivier remercie Amandine pour avoir publié les informations sur le site : crotenay.fr

L'appel d'offre sera clôturé le 28 mars prochain à midi. Les réponses peuvent être adressées à la mairie et auprès de Symetria.

Pour rappel la commission d'appel d'offre est la suivante :

Titulaires : Olivier, Félicien, Loïs et Gérald

Suppléants : Raphaël, Florian et Benjamin.

Si l'un des titulaires ou suppléants fait partie d'une entreprise ayant répondu à l'appel d'offre, il ne pourra pas faire partie de cette commission, par conséquent Félicien et Loïs sont exclus de la commission.

L'ouverture des plis sera réalisée le 2 avril prochain, à la mairie, à 17h00.

Questions diverses

*la fibre est arrivée. Une réunion publique aura lieu le 9 avril prochain à la salle des fêtes.

*une chasse aux œufs organisée par le Sou des écoles et le Golf des 4 saisons se déroulera le 23 mars prochain au golf.

*Le même jour aura lieu la corvée pour la taille des haies.

*Le conseil municipal remercie chaleureusement les personnes qui se sont chargées de réparer et d'entretenir la fontaine de la PRAZ.

*Concernant le tri des bio-déchets : nous sommes dans l'attente d'une réponse du SICTOM.

La séance est levée à 21h52.